

## Bilan démographique 2019

**En 2019, la population continue d'augmenter pour atteindre 278 400 personnes résidentes en Polynésie française au 31 décembre, soit un accroissement de + 0,4 %. Le ralentissement de la croissance est dû à la baisse de la natalité et au déficit migratoire. La structure de la population évolue : en effet la part de personnes de 75 ans et plus augmente alors que celle des moins de 20 ans diminue. Cette mutation est la conséquence de l'allongement constant de la vie, de la baisse de la natalité et des migrations.**

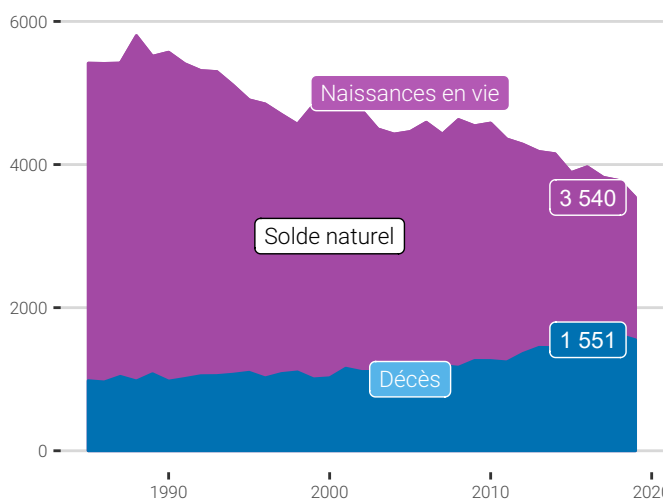
### Un accroissement en baisse mais toujours positif

En Polynésie française, le taux d'accroissement est estimé à +0,4 % sur l'année 2019. La baisse progressive du taux d'accroissement est expliquée par deux phénomènes : la baisse de l'accroissement naturel et le déficit migratoire.

En 2019, 3 540 enfants sont nés vivants de mères résidentes et 1 551 Polynésiens sont décédés. Le solde naturel (cf. définitions), autrement dit la différence entre les naissances en vie et les décès sur l'année, est positif de 1 989 personnes. Cet accroissement naturel est en baisse depuis de nombreuses années (cf. figure 1), ceci s'explique en premier lieu par une diminution de la natalité, puis par le vieillissement de la population (augmentation de la mortalité). Le solde migratoire entre les deux derniers recensements de 2012 et 2017 est déficitaire de 1 100 personnes par an ; par hypothèse, ce déficit annuel est prolongé sur 2019.

L'estimation de la population au 31 décembre 2019 est donc de 278 400 personnes, soit 1 000 personnes supplémentaires par rapport à 2018.

Fig. 1. Evolution du nombre de naissances en vie et de décès

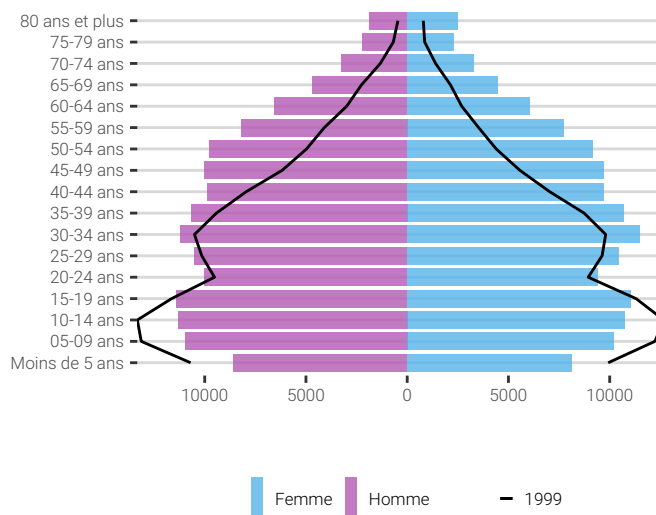


Source : Etat civil 2019

### Une population polynésienne vieillissante

La population de la Polynésie française a augmenté de 45 400 personnes au cours des vingt dernières années, elle était de 233 000 habitants au 31 décembre 1999, elle est de 278 400 en 2019. Indépendamment de l'accroissement, la structure de la population se transforme, avec une baisse significative des plus jeunes au profit des plus âgés. La migration des jeunes entre 20 et 24 ans observée depuis 20 ans se poursuit. Elle est probablement expliquée par les poursuites d'études et la recherche d'un premier emploi en France métropolitaine ou à l'étranger (cf. figure 2).

Fig. 2. Pyramide des âges en 1999 et 2019



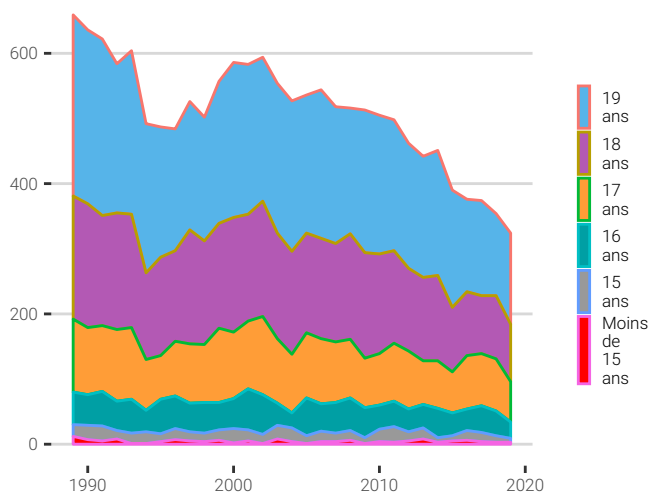
Source : Etat civil 2019

### Un rapport de dépendance en baisse depuis plusieurs années

Une baisse très significative du rapport de dépendance (cf. définitions) a été observée jusqu'en 2011, passant de 70,0 à 52,1 personnes âgées de moins de 15 ans ou de 60 ans et plus pour 100 personnes de 15 à 59 ans. Depuis 2012, le phénomène s'est inversé, ce rapport est remonté, en 2019, à 53,7 personnes de moins de 15 ans ou de 60 ans et plus pour 100 personnes entre 15 et 59

ans, soit 0,5 point de plus qu'en 2018. Le vieillissement de la population explique cette évolution, la part des 60 ans et plus n'a cessé d'augmenter, doublant même au cours des 20 dernières années, passant de 6,8 % en 1999 à 13,3 % en 2019. La baisse de la natalité minimise cependant cette hausse ; la part de jeunes de moins de 15 ans sur la même période est passée de 31,2 % à 21,6 % de population polynésienne.

**Fig. 3.** Nombre de naissances selon l'âge de la mère\* pour les mères de moins de 20 ans



Source : Etat civil 2019

\* Il s'agit de l'âge atteint dans l'année

### Une baisse des naissances qui se poursuit

En 2019, 3 592 enfants sont nés de mères résidentes en Polynésie française, dont 3 540 bébés nés en vie, soit un taux de natalité (cf. définitions) de 12,7 naissances pour 1 000 habitants. La natalité baisse depuis plusieurs décennies ; en 30 ans, le nombre de naissances a diminué de 2 000 bébés, passant de 5 513 naissances en vie en 1989 à 3 540 en 2019. Sur une période plus courte, l'année 2019 compte 230 bébés de moins par rapport à 2018.

Cependant, le nombre de femmes en âge de procréer est relativement stable sur la dernière décennie, après une augmentation importante depuis plus de 30 ans. La diminution du nombre de naissances s'explique par une baisse de la fécondité. En 1989, le taux de fécondité général était de 113 enfants pour 1 000 femmes de 15 à 49 ans, en 2018, il était de 52 et il est de 49 en 2019. Les baisses les plus marquées se situent dans la tranche d'âge des 20 à 24 ans. En 1989, le taux de fécondité était de 203 enfants pour 1 000 femmes âgées de 20 à 24 ans et de 188 enfants pour celles âgées de 25 à 29 ans, contre 85 pour ces deux classes d'âges respectivement en 2019.

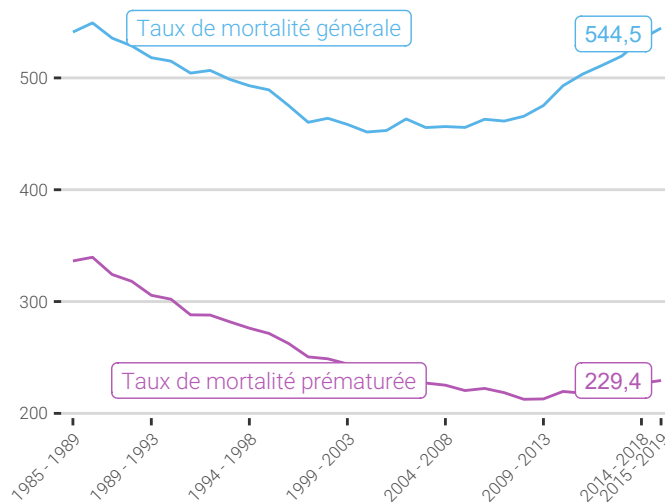
L'âge moyen des mères à la naissance croît régulièrement depuis plusieurs décennies, il atteint 28,4 ans en 2019, il était de 26,0 ans en 1989. Entre 2018 et 2019 il est stable.

### 1,7 enfant par femme en 2019

L'indice conjoncturel de fécondité (cf. définitions) s'établit, en 2019, à 1,7 enfant par femme contre 1,9 en France métropolitaine. En baisse depuis plusieurs décennies, il était de 2,6 enfants par femme il y a 20 ans. Pour comparaison, l'indice conjoncturel de fécondité mondiale est estimé à 2,4 enfants par femme et le seuil de renouvellement de la population est de 2,1.

Parmi les naissances enregistrées en 2019, 324 concernent des mères de moins de 20 ans, dont 3 des mères de moins de 15 ans. Depuis le début des années 2000, la part des naissances de mères de moins de 20 ans n'a cessé de diminuer pour atteindre 9,2 % des naissances en 2019, elle était de 12,5 % en 2002.

**Fig. 4.** Taux de mortalité générale et prématurée pour 100 000 habitants lissés sur 5 ans entre 1985 et 2019



Source : Etat civil 2019

### Un bébé sur six porte le nom de ses deux parents

Depuis 2006, un enfant peut porter le nom de son père, de sa mère ou de ses deux parents, dans le sens choisi par les parents. En 2019, 17 % des bébés portent les noms de leurs deux parents à la naissance et dans neuf cas sur dix, le nom du père est suivi de celui de la mère. La situation la plus fréquente, elle concerne huit enfants sur dix, est celle où l'enfant porte uniquement le nom du père. Moins de 5 % des bébés portent uniquement le nom de la mère et dans ce cas précis, seule la mère a fait la déclaration à l'état civil.

### Le vieillissement de la population entraîne une hausse de la mortalité

Au cours de l'année 2019, 1 551 Polynésiens sont décédés, soit 65 de moins qu'en 2018 et 546 de plus qu'il y a vingt ans (en 1999). L'arrivée d'une génération nombreuse aux âges de forte mortalité explique en partie cette hausse. La baisse du taux de mortalité a été observée jusqu'au début des années 2000. Mais depuis, la tendance est à la hausse. Sur la période 2015-2019 le taux de mortalité est de 549,8 décès pour 100 000 habitants. Au plus bas, sur la période 1999-2003, il était de 451,6.

La mortalité prématurée, c'est-à-dire avant 65 ans, est toujours légèrement en hausse depuis la période 2007-2011. Elle passe de 212,6 décès de personnes de moins de 65 ans pour 100 000 habitants du même âge à 229,4 sur la période 2015-2019. Chez les femmes, les tumeurs sont la première cause de mortalité prématurée. Le cancer du sein, bien que de meilleur pronostic, reste le plus meurtrier, suivi des tumeurs malignes du larynx, bronches, poumons dont l'incidence est moins importante mais de moins bon pronostic. Les maladies de l'appareil circulatoire sont la deuxième cause de mortalité prématurée féminine. La troisième a pour origine les causes externes de blessures et empoisonnement dont, principalement, les suicides et accidents de transports. Les premières causes de mortalité prématurée chez les hommes sont également les tumeurs, plus spécifiquement les tumeurs malignes du larynx, bronches, poumons, suivies des maladies de l'appareil circulatoire et des causes externes, plus importantes que chez les femmes.

### La mortalité infantile de nouveau stable

En moyenne sur la période 2015-2019, 28,2 enfants nés en vie sont décédés chaque année avant leur premier anniversaire. Le taux de mortalité infantile, a baissé drastiquement depuis la fin des années 1980 jusqu'au début des années 2010 ; il passe de 18,9 décès pour 1 000 naissances en vie en 1985-1989 à 5,4 sur la période de 2007 à 2011. Après une légère augmentation ces dernières années, le taux de mortalité infantile est de nouveau stable et s'établit à 7,4 pour 2015-2019.

### Un écart d'espérance de vie entre les femmes et les hommes de 3,4 ans

En 2019, l'espérance de vie à la naissance est de 78,5 ans pour les femmes et 75,1 ans pour les hommes. Entre 2018 et 2019, l'espérance de vie à la naissance des hommes a progressé d'un an et demi et celui des femmes est resté stable sur la même période.

En comparaison avec la France métropolitaine, l'espérance de vie à la naissance est de 4,6 ans moins élevée en Polynésie française pour les hommes et de 7,1 ans de moins pour les femmes.

TABLE 1. Espérance de vie en fonction de l'âge

Année	Hommes					Femmes				
	0 an	1 an	20 ans	40 ans	60 ans	0 an	1 an	20 ans	40 ans	60 ans
1999	70,7	69,8	51,7	33,3	17	74,9	74	55,2	36	18,8
2009	72,9	72	53,6	35,1	17,8	77,1	76,2	57,5	38,3	20,9
2015	74,2	73,3	55	36,1	19,2	77,9	76,9	58,2	38,8	21
2016	74,5	73,6	55,2	36,4	19	78,6	77,7	58,9	39,7	21,7
2017	73,8	72,8	54,1	35,8	18,5	77,6	76,7	58	38,7	21,1
2018	73,7	72,7	54,2	35,7	18,7	78,4	77,5	58,8	39,3	21,2
2019	75,1	74,2	55,6	36,8	19,5	78,5	77,6	58,9	39,3	21,3

Source : Etat civil 2019

### Des mariages de plus en plus tardifs

En 2019, 1 130 mariages ont été célébrés en Polynésie française, soit 251 de moins qu'en 2018. Le taux de nuptialité associé passe donc à 4,1 mariages pour 1 000 habitants. La nuptialité oscille dans le temps, ce taux a été atteint pour la dernière fois en 2005, il avait ensuite remonté pour atteindre 5,9 mariages pour 1 000 habitants en 2012. Depuis la nuptialité est donc en baisse, mais toujours supérieure à la France métropolitaine (3,4 pour 1 000 habitants).

L'âge au premier mariage continue de reculer rapidement, passant ainsi à 34,5 ans pour les femmes (soit + 0,6 an) et 37,5 ans pour les hommes (soit + 1 an).

Depuis la légalisation du mariage pour les couples de même sexe en Polynésie française, 97 mariages ont été célébrés. En 2019, 23 couples sont concernés, soit presque deux fois plus qu'en 2018. Après une hausse pour atteindre 17 mariages de couple de même sexe en 2016, une baisse avait été observée en 2017 et 2018 avec respectivement 8 et 12 mariages.

### Chiffres clés

TABLE 2. Chiffres clés

	Polynésie française 2019	France 2019
<b>Population au 31 décembre (milliers)</b>	278,4	67 064
Croissance population (%)	0,4	0,3
Naissances en vie	3 540	743 000
Indice conjoncturel de fécondité	1,7	1,9
Âge moyen des mères	28,4	30,7
Décès	1 551	611 000
<b>Espérance de vie à la naissance (années)</b>		
Homme	75,1	79,7
Femme	78,5	85,6
Mariages	1 155	227 000
Taux de nuptialité (‰)	4,2	3,4

Source : Etat civil 2019 - INSEE

## Définitions

**Le solde migratoire** est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur le territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours d'une période.

**Le solde naturel** correspond à la différence entre le nombre de naissances vivantes et le nombre de décès d'une période.

**Le rapport de dépendance** est le rapport entre le nombre de personnes de moins de 15 ans et de 60 ans et plus sur le nombre de 15 à 59 ans. Le résultat correspond au nombre de personne de moins de 15 ans ou de 60 ans et plus pour 100 personnes âgées de 15 à 59 ans.

**L'indice conjoncturel de fécondité** est équivalent au nombre moyen d'enfants que mettrait au monde une génération de femmes qui, tout au long de leur vie, auraient à chaque âge les taux de fécondité observés l'année considérée.

**Le taux de natalité** est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

**Le taux de fécondité** est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à l'ensemble de la population féminine en âge de procréer (nombre moyen de femmes de 15 à 49 ans sur l'année).

**L'espérance de vie** à l'âge X représente le nombre moyen d'année restant à vivre au-delà de cet âge, d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité de l'année. Elle caractérise la mortalité indépendamment de l'âge et du sexe. L'espérance de vie à la naissance correspond à l'espérance de vie à l'âge 0.







**Le taux de mortalité** est le rapport du nombre de décès sur la population moyenne.

**Le taux de mortalité prématurée** est le rapport du nombre de décès de personnes de moins de 65 ans sur la population moyenne du même âge.

**Le taux de mortalité infantile** est le rapport entre les décès d'enfants de moins d'un an aux naissances vivantes.

**Le taux de nuptialité** est le rapport du nombre de mariages à la population moyenne.

## Télécharger les données

-  Evolution du nombre de naissances en vie et de décès (Fig. 1)
-  Pyramide des âges en 1999 et 2019 (Fig. 2)
-  Nombre de naissances selon l'âge de la mère\* pour les mères de moins de 20 ans (Fig. 3)
-  Taux de mortalité générale et prématurée pour 100 000 habitants lissés sur 5 ans entre 1985 et 2019 (Fig. 4)
-  Espérance de vie en fonction de l'âge (Tab. 1)
-  Chiffres clés (Tab. 2)

## Sources

**Etat civil** : les statistiques sur les naissances, les mariages et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Isfpf

**Recensement de la population** : le recensement de la population a pour objectifs le dénombrement des logements et de la population résidant en Polynésie française et la connaissance de leurs principales caractéristiques (sexe, âge, activité, professions exercées, caractéristiques des ménages, taille et type de logement). Depuis 1983, six recensements ont été réalisés en partenariat avec l'Insee. Le dernier recensement date du 22 août 2012.

**Estimations annuelles de la population** : elles ont pour objectif d'estimer la population de Polynésie française par sexe, âge au 31 décembre de chaque année. Elles sont notamment utilisées pour le calcul des différents indicateurs démographiques : taux de natalité, taux de mortalité, indicateur conjoncturel de fécondité, quotients de mortalité, espérance de vie. Leur calcul repose sur une synthèse des résultats du recensement, des statistiques d'état civil sur les naissances et les décès et sur une hypothèse d'évolution des migrations depuis le dernier recensement.

## Bibliographie

- Julie PASQUIER (2019) *Bilan démographique 2018*
- Julie PASQUIER (2019) *Bilan démographique 2017*
- Jérémy TORTERAT, Mathieu BOLDUC (2018) *Le recensement de la population en Polynésie française en 2017*

<b>Editeur</b>	Institut de la statistique de Polynésie française
<b>Collection</b>	Points Etudes et Bilans
<b>Numéro</b>	1207
<b>Auteur de la publication</b>	Julie PASQUIER
<b>Rédacteur en chef</b>	Patricia ANNEVILLE
<b>Directeur de la publication</b>	Nicolas PRUD'HOMME
<b>Dépot légal</b>	Juillet 2020
<b>Informations</b>	Immeuble Uupa - 1 <sup>er</sup> étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
<b>Téléphone</b>	+689 40 47 34 34
<b>Fax</b>	+689 40 42 72 52
<b>Courriel</b>	isfpf@isfpf.pf
<b>Copyright</b>	© ISPF, Papeete 2020 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
<b>ISSN</b>	1247-7370